



RAPPORT D'ACTIVITÉS  
**2016-2017**



**MOBILISE.  
CONCERTE.  
ORIENTE.**

# Sommaire

Mot du président	2
Mot du président-directeur général	4
Rapport du trésorier	6
Conseil d'administration de la Fédération	7
Rapport comité scolaire	8
Rapport comité urbain et interurbain	12
Rapport comité nolisé et touristique	16
Rapport comité sécurité	19
Événements de la Fédération	23
• Bienvenue Québec	24
• Colloque des conducteurs d'autobus professionnels	26
• Fondation des transporteurs d'écoliers	28
Personnel de la Fédération	30
La Fédération vous représente au sein de...	32

# Mot du président

Les trois dernières années ont défilé à une vitesse incroyable. Je garderai un souvenir impérissable de chacune d'elles, car elles avaient toutes leur lot de défis et d'enjeux, et ce, pour tous les types de transport par autobus. Je suis honoré d'avoir représenté notre industrie à titre de premier président de notre Fédération. Aujourd'hui, on peut affirmer que la fusion des deux associations de transport par autobus a été bénéfique à plusieurs égards notamment en termes de représentativité auprès des instances gouvernementales.

2

La première année de mon mandat fut en partie consacrée à la mise en place de notre organisation. Au cours de ce processus, j'ai pu constater combien notre Fédération était riche en expertise, et ce, dans tous les secteurs de transport des personnes que nous représentons. Rapidement, j'ai senti une cohésion au sein de notre conseil

d'administration, ce qui nous a permis de former des comités sectoriels composés d'administrateurs expérimentés, au fait des enjeux qui impactent nos entreprises. L'adhésion rapide des membres transporteurs et leur sentiment d'appartenance envers notre nouvelle organisation a grandement facilité la transition de ce mariage longuement souhaité.

Au cours des dernières années, nous avons tous remarqué que le monde du transport vivait une période de grands changements, d'évolution. Une fois les assises de notre organisation bien établies, nous avons travaillé en fonction de préparer nos entreprises à s'adapter à cette industrie en mutation. Pour ce faire, nous avons documenté plus minutieusement tous



nos secteurs d'activités afin d'avoir un portrait juste de notre industrie, ce qui nous a grandement aidés lors de nos représentations. Nous avons également profité de nos congrès et de nos conseils provinciaux pour nous outiller et nous informer sur les développements des dossiers qui nous préoccupent afin d'affronter, en toute confiance, les défis qui se présenteront dans les années à venir.

D'un point de vue gouvernemental, nous avons été très actifs. Nous avons représenté et défendu les intérêts de notre industrie pour les projets de loi déposés par le gouvernement touchant de près ou de loin le transport des personnes. L'avancement de nos dossiers n'a pas toujours été facile. Je pourrais comparer nos efforts au jour de la marmotte, car nous avons dû composer avec de multiples changements de ministres aux ministères de l'Éducation et des Transports. Cela dit, notre persévérance a été récompensée dans plusieurs dossiers.

Ce fut donc un mandat bien rempli. Je quitte la fonction de président de la Fédération avec le sentiment du devoir accompli. Je peux me considérer choyé d'avoir contribué à l'avancement de notre industrie. Évidemment, ce n'est pas le travail d'un seul homme. La réussite de nos actions est le résultat d'un travail d'équipe exceptionnel. Je tiens à remercier tous les administrateurs que j'ai côtoyés au cours de mon mandat, tous les membres de la permanence qui soutiennent au quotidien notre Fédération et finalement notre président-directeur général, Luc Lafrance pour sa loyauté et son dévouement.

Je suis persuadé que notre Fédération continuera d'évoluer. J'invite d'ailleurs les jeunes transporteurs à s'impliquer dès maintenant dans notre Fédération. Les enjeux d'aujourd'hui seront ceux de demain. ■



**Martin Paquette**

Président

# Rapport du **président-directeur général**

L'année 2016-17 fut, sans contredit, une des années charnières pour l'industrie du transport par autobus notamment, le transport d'écoliers. En effet, ce fut la dernière année du plan quinquennal pour le financement du transport scolaire. Ce fut également une période où tous les intervenants se questionnaient sur le maintien de nos acquis en matière de négociation, sur la clause de carburant et sur l'enveloppe budgétaire dédiée au transport scolaire. Finalement, les règles budgétaires ont été connues en mai et encore une fois, la stabilité de l'industrie du transport d'écoliers est préservée.

4

La Fédération et ses représentants ont œuvré parallèlement sur les dossiers des autres secteurs de transport par autobus où les enjeux sont tout aussi prioritaires que ce soit en transport interurbain, urbain, collectif ou nolisé. Ils ont maintenu, voire accentué, leur relation avec les différents partenaires gouvernementaux et autres. D'ailleurs, vous aurez la chance d'en prendre connaissance, plus en détail, dans les différentes sections de ce Rapport d'activités.



La Fédération a été très active au niveau des représentations politiques. L'année a été riche en rencontres avec les députés, tous partis confondus. Les nombreux changements de ministres à la tête du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ont nécessité plusieurs interactions afin de faire connaître notre industrie et de présenter les principaux enjeux qui s'y rattachent. La Fédération n'a rien négligé pour représenter les intérêts de ses membres.

Quelques changements ont eu lieu au sein de la permanence de la Fédération en cours d'année. Madame Valérie Cloutier, avocate, s'est jointe à l'équipe à titre de conseillère juridique et aux entreprises ainsi que Madame Mylène Bernard à titre de conseillère en développement et à la promotion. Cette année encore, notre équipe a fait preuve de rigueur et a déployé tous les efforts afin de respecter le plan d'actions que s'était doté le conseil d'administration pour l'année 2016-2017 tout en prodiguant les meilleurs services qui soient aux membres transporteurs de la Fédération. Je tiens à les remercier pour leur dévouement et leur assiduité.

Je veux profiter de l'occasion pour remercier également tous les membres du conseil d'administration pour leur implication et leur grande collaboration. Des remerciements plus particuliers pour un administrateur qui, après de nombreuses années au sein du conseil d'administration, a décidé de ne pas renouveler son mandat. Monsieur François Barrette, merci pour toutes ces années d'implication.

En terminant, un merci tout spécial à notre président sortant du conseil d'administration, Monsieur Martin Paquette, qui a mis beaucoup d'énergie et de temps à la mise en place de notre Fédération, au cours des trois dernières années. ■



**Luc Lafrance**  
Président-directeur général

# Rapport du trésorier

À titre de trésorier de la Fédération des transporteurs par autobus, j'ai le plaisir de vous présenter la situation financière de notre Fédération.

À sa troisième année d'existence, la situation financière de la Fédération s'est maintenue encore cette année, et ce, malgré certains écarts importants justifiés par des décisions du conseil d'administration. Les dépenses de fonctionnement ont respecté le budget adopté par les administrateurs en mars 2016.

La Fédération a cependant dû faire face à des dépenses extraordinaires reliées à deux secteurs en particulier soit en transport scolaire, en transport public où une étude est en voie de réalisation et s'ajoute à cela notre implication au Grand Défi Pierre Lavoie. Ces trois dossiers ont fait en sorte que la Fédération a enregistré une perte pour l'année 2016-17.

On se doit de souligner la décision du conseil d'administration de se retirer du Programme de cautionnement pour les contrats de transport urbain. L'impact de ce retrait se résume en une baisse substantielle de nos revenus.

En termes de cotisation, celle-ci s'est maintenue pour une troisième année consécutive et la grille tarifaire a été reconduite pour l'année 2016-2017. Les seules variations sont dues essentiellement aux ventes et aux rachats d'entreprises.

Je voudrais profiter de l'occasion pour souligner le travail et le suivi rigoureux accomplis par l'équipe de la permanence et plus particulièrement le service de la comptabilité. Je tiens également à remercier mes collègues administrateurs pour leur collaboration et appui tout au long de la dernière année. ■

**Réal Boissonneault**  
Trésorier

# Conseil d'administration



7

**FRANÇOIS BARRETTE**, Administrateur • **GUY SIROIS**, Secrétaire • **MARTIN DÉSILETS**, Administrateur  
**STÉPHANE LEFEBVRE**, Vice-président / scolaire • **LUC LAFRANCE**, Président-directeur général  
**RÉAL BOISSONNEAULT**, Trésorier • **PASCAL OUELLET**, Administrateur • **GILLES POMERLEAU**, Administrateur  
**CAROLINE VALLÉE**, Administratrice • **PIERRE TOURVILLE**, Administrateur • **LOUISE GIROUX**, Vice-présidente /  
public • **MARTIN PAQUETTE**, Président • **JEAN-GUY PROVOST**, Administrateur • **PIERRE TREMBLAY**,  
Administrateur

Absent sur la photo

**HUGO GILBERT**, Administrateur



# Rapport **comité scolaire**

Louise Giroux, Guy Sirois, Pierre Tremblay, Gilles Pomerleau,  
Stéphane Lefebvre et Pierre Tourville

Rapport d'activités 2016-2017

# Scolaire

Le dossier qui aura marqué le plus les travaux du comité scolaire est sans contredit le renouvellement des contrats de transport auprès des commissions scolaires. Au cours des deux dernières années, le comité a travaillé à l'élaboration de stratégies en tenant compte de l'évolution des contextes politique et économique tout au long du processus. Le retour à la stabilité au sein du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a contribué à maintenir un dialogue constructif en continu avec le cabinet du ministre Sébastien Proulx. La compréhension des paramètres qui impacte sur les opérations quotidiennes des transporteurs scolaires était nécessaire afin que les décisions gouvernementales futures soient cohérentes avec la réalité que vivent nos entreprises.

«La sécurité des élèves transportés quotidiennement dans nos autobus scolaires est plus qu'une priorité, c'est un impératif!»

C'est dans cet esprit que la Fédération a préparé un document de référence, qui présente l'industrie du transport scolaire dans son ensemble. Il fait état notamment des caractéristiques spécifiques du marché du transport scolaire et les facteurs qui influencent le coût de revient d'un contrat de transport. Cet outil a été développé d'une part, pour soutenir les transporteurs dans leur représentation auprès de leur député ►

et dans leur négociation avec leur commission scolaire et, d'autre part, afin que les décideurs qui œuvrent dans le transport des élèves aient un portrait juste de l'industrie du transport scolaire et une compréhension des divers paramètres qui la composent.

La Fédération et les membres du comité scolaire ont multiplié les représentations auprès du ministre et de l'appareil gouvernemental afin d'exposer le cadre économique dans lequel évoluent les transporteurs scolaires. L'enjeu principal était certes le maintien du règlement permettant de négocier le renouvellement des contrats pour une période de 5 ans. Pour 2017, nous avons su protéger nos acquis essentiels au maintien de l'équilibre qui prévaut dans notre industrie. La grande majorité des transporteurs pourront donc négocier avec leur commission scolaire selon les règles budgétaires déposées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Parmi les requêtes de la Fédération qui ont trouvé écho auprès du gouvernement, on retrouve le maintien du Programme de compensation pour le prix du carburant diesel, en incluant les autres types de carburant comme le gaz naturel et le gaz propane dans ledit Programme de compensation. À ce jour, il ne reste que le carburant régulier qui demeure exclu, mais des discussions sont en cours.

10

## Encore du travail à faire...

Malgré le maintien de nos acquis, il reste beaucoup à faire afin d'améliorer l'offre de services en transport scolaire et la sécurité des élèves transportés. La première, l'exigence que les sommes destinées au transport scolaire soient dédiées à 100% au transport des écoliers, car actuellement les commissions scolaires peuvent redistribuer 50% des économies tirées à même cette enveloppe, à d'autres postes budgétaires.

La deuxième est la majoration de ladite enveloppe afin qu'elle réponde adéquatement à l'augmentation des coûts d'exploitation des transporteurs, notamment la main-d'œuvre. Ce point est d'autant plus important, car les problèmes d'embauche et de rétention des conducteurs se font de plus en plus criants.

Ces deux points impactent directement la marge de manœuvre dont disposent les transporteurs afin de faire face à ces augmentations, dans un contexte où la plupart des conventions collectives arriveront à échéance.

## Électrification des transports

Phénomène grandissant dans notre industrie, nous devons, au cours des prochaines années, nous doter d'indicateurs nous permettant d'évaluer les effets sur le coût de revient d'un contrat de transport scolaire. Ces données seront nécessaires afin que les transporteurs et les commissions scolaires puissent prendre le virage en toute connaissance de cause. Nous pourrions ainsi déterminer les conditions favorables à l'électrification du réseau de transport scolaire avec:

- 1- Des contrats négociés à plus long terme (plus de 5 ans);
- 2- Une industrie stable économiquement;
- 3- Des programmes de subventions gouvernementales facilitant l'achat d'autobus.

En plus de la cueillette d'indicateurs, il faudra également établir des barèmes afin que la longueur des contrats alloués aux autobus électriques le soit selon la proportion de ce type de véhicule que possède l'entreprise ou qu'elle s'engage à acquérir.

Ce fut donc une année chargée et nous sommes persuadés que la prochaine le sera tout autant. Votre comité scolaire mettra tout en œuvre afin de veiller aux intérêts des entreprises membres de la Fédération. ■



# Rapport comité **urbain et interurbain**

François Barrette, Hugo Gilbert et Guy Sirois

Rapport d'activités 2016-2017

# Urbain et interurbain

Il y a des dossiers pour lesquels nous aimerions voir une évolution plus rapide. C'est notamment le cas en transport interurbain où la situation demeure précaire pour l'ensemble des transporteurs, et ce, malgré toutes les représentations faites auprès du gouvernement. Faut dire que, suite au dépôt du plan de relance de l'industrie auprès du ministre Robert Poëti, la Fédération et les transporteurs interurbains ont dû reprendre la démarche à deux autres reprises en l'espace de quelques mois suite à la succession rapide du ministre Jacques Daoust. Ajoutons à cela, un gouvernement qui a dû faire face à la crise dans l'industrie du taxi engendrée par la venue d'Uber. Toutes ces circonstances ont clairement nui à l'avancement du dossier.

En transport urbain, suite à l'adoption du projet de loi n° 76, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal, une question demeure sans réponse à l'heure actuelle: Quelle place occupera le secteur privé dans le futur modèle où l'exploitation du transport collectif des municipalités des couronnes nord et sud de la grande région métropolitaine sera coordonnée par le Réseau de transport métropolitain (RTM)? La réponse viendra sûrement lorsque ce nouvel organisme amorcera ses activités en juin 2017.

## **Transport interurbain: des avancées malgré tout**

Nonobstant l'enchaînement des ministres au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET), la Fédération a tout de même travaillé de concert avec l'appareil administratif du ministère afin que le dossier puisse ►

progresser. Le plan de relance de l'industrie du transport interurbain déposé auprès du gouvernement reposait sur cinq aspects soit:

- 1- **Agilité:** Alléger la bureaucratie afin de donner aux entreprises plus de flexibilité leur permettant d'adapter leur offre de services (tarifs, horaires, trajets).
- 2- **Compétitivité:** Il faut améliorer la compétitivité du réseau interurbain via des mesures qui abaisseraient le prix du titre, aux bénéfices des usagers.
- 3- **Accessibilité:** Les services de transport interurbain doivent aujourd'hui être accessibles sur toutes les plateformes technologiques.
- 4- **Concertation et coordination:** L'harmonisation cohérente des divers services de transport passe par la concertation entre les autorités organisatrices et les entreprises qui offrent déjà un service de transport afin qu'elles travaillent ensemble au lieu de se concurrencer.
- 5- **Support:** Le maintien des programmes d'aide gouvernementale pour une période minimale de 3 ans est essentiel à la reconquête de la clientèle.

Les multiples représentations de la Fédération et des transporteurs interurbains ont mené à une amélioration de certains de ces aspects comme le Programme d'aide en transport collectif, avec l'ajout d'un volet dédié à la modernisation technologique permettant aux entreprises de se munir ou d'améliorer leurs plateformes transactionnelles. Il faut également souligner que les délais dans le traitement des dossiers à la Commission des transports du Québec (CTQ) se sont améliorés. En termes de concertation et de coordination, une table de travail a été créée impliquant des organismes représentant le milieu municipal, le transport collectif régional, les taxis régionaux, les usagers ainsi que du MTMDET. Les travaux portent sur l'optimisation et l'organisation du transport collectif en région. Ils sont orientés selon trois axes, soit l'offre de service en transport collectif incluant l'interurbain, la gouvernance et le financement. Le résultat de ces travaux sera connu d'ici la fin de l'année 2017. Ces avancées aident, mais ne règlent pas la crise qui perdure depuis déjà trop longtemps.

Nous poursuivrons nos efforts afin que le transport interurbain retrouve la rentabilité qui lui permettra de rétablir une offre de service attrayante et à un prix compétitif pour les usagers.

## Transport urbain: l'inquiétude demeure

Deux projets de loi, qui impacteront les entreprises privées de transport urbain, ont été sanctionnés au cours de la dernière année soit les projets de loi 76 et 83. Dans le premier cas, les entreprises ressentiront les effets lorsque leurs contrats viendront à terme. Les Conseils intermunicipaux de transport (CIT) étant abolis, les transporteurs devront dorénavant soumissionner auprès du Réseau de transport métropolitain (RTM), ce nouvel organisme public exploitera le transport collectif des municipalités des couronnes nord et sud de la grande région métropolitaine. Est-ce que le RTM maintiendra ce modèle de partenariat public-privé?

Le projet de loi 83, *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique* vient, quant à lui, confirmer que les contrats de transport en commun sont dorénavant assujettis aux règles d'octroi de contrats applicables aux organismes municipaux. En d'autres mots, tout contrat de plus de 100000\$ sera octroyé via un processus d'appel d'offres public.

En terminant, le gouvernement provincial a annoncé dans son dernier budget qu'il y aura une nouvelle politique de mobilité durable... d'ici la fin de l'année 2017. Nous participerons activement aux consultations et nous nous assurerons que nos entreprises soient considérées dans l'offre de service de transport collectif. ■



# Rapport comité **nolisé-touristique**

Caroline Vallée, Réal Boissonneault, Stéphane Lefebvre et  
Hugo Gilbert

Rapport d'activités 2016-2017

# Nolisé- touristique

L'industrie touristique québécoise se porte bien, voire même très bien. Pour la plupart des régions du Québec, 2016 aura été l'une des meilleures depuis 2011. La grande majorité des secteurs touristiques ont connu des hausses d'achalandage. Il en va sûrement de même pour le tourisme de groupe.

Parmi les secteurs d'activités touristiques, il y en a un pour qui cette augmentation constante a créé des besoins grandissants en termes de transport des personnes. Il s'agit de l'affluence des bateaux de croisière sur le fleuve Saint-Laurent. La venue accrue des passagers dans certains ports d'escale engendre une forte demande en autocar afin de les transporter vers les attraits touristiques. Actuellement, les escales comblent leurs besoins avec différents types de véhicules dont des autobus scolaires. Selon des sondages de satisfaction auprès des voyageurs, ce type d'autobus a un impact négatif sur la prestation de service dans les ports d'escale.

Cette problématique est connue depuis plus d'une dizaine d'années. Mais devant cette forte croissance d'achalandage, l'industrie des croisières souhaite trouver des solutions à long terme afin d'uniformiser les types de véhicules proposés aux croisiéristes dans toutes les escales pour éviter les comparaisons défavorables aux yeux des passagers et que les destinations aient ainsi une meilleure attractivité.

Cela dit, le problème de disponibilité des autocars reste entier, car les besoins en véhicules pour les escales sont concentrés durant les mois de septembre et d'octobre, période où les transporteurs sont hautement sollicités dû notamment aux nombreux ►

circuits des réceptifs internationaux. L'Association des croisières du Saint-Laurent (ACSL) et la Fédération travaillent de concert afin d'améliorer la situation et résoudre ce problème récurrent. Cette collaboration se poursuivra au cours de la prochaine année où des pistes de solutions seront étudiées en concertation avec les ministères du Tourisme, des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ainsi que les voyageurs concernés.

Les perspectives pour les prochaines années seront favorables au développement de l'industrie touristique. La création d'une ligne directe entre Montréal et Shanghai augmente considérablement les opportunités avec le marché asiatique.

De plus, lors du dernier budget, le gouvernement du Québec a déposé son plan d'investissement en tourisme 2017-2020 où 70 millions de dollars seront consacrés au développement de l'offre touristique. Conjuguez à cela les efforts de l'Alliance de l'industrie touristique du Québec dans la commercialisation de la destination sur les marchés internationaux, de l'augmentation marquée des voyageurs asiatiques en visite au Québec et nous avons tous les principaux ingrédients pour assurer une croissance et un avenir prometteur pour tous les acteurs de l'industrie y compris les transporteurs nolisés et touristiques.

Nous aurons donc de beaux défis à relever et de nombreuses opportunités à saisir dans un avenir rapproché. ■

# Rapport comité **sécurité**

Louise Giroux, Pierre Tourville et Martin Désilets

# Sécurité

La dernière campagne de sécurité M'as-tu vu? a conjugué continuité et innovation afin de poursuivre sa mission d'éducation envers les usagers de la route, les élèves et leurs parents aux règles de sécurité en présence d'autobus scolaires.

## Continuité

Fort du succès lors de la dernière édition, la campagne a une fois de plus été lancée par les grandes marches M'as-tu vu? auxquelles ont pris part 26 écoles et plus de 2000 élèves répartis dans six régions du Québec. Tuques M'as-tu vu? et pancartes arborant des messages de prudence ont agrémenté les marches dans les zones scolaires. Une fois de plus, ces activités ont bénéficié d'une excellente couverture médiatique.

## «Faits saillants»

- Lancement de la campagne:
  - 30 mentions radio
  - 36 mentions Web ou tablette
  - 21 mentions dans les journaux
  - 4 mentions télévision
  - 55% des articles ou reportages incluent une photo ou une image

Afin de supporter les actions régionales et de démontrer toute l'importance que revêt la sécurité en présence d'autobus scolaires, la Fédération a maintenu ses investissements en média de masse, mais les a concentrés dans la première semaine permettant ainsi d'accentuer de façon significative la visibilité de la campagne. Un nouveau message télé de 15 secondes a été diffusé lors des périodes de grande écoute sur les deux grands réseaux. Les statistiques démontrent que le microsite de la campagne [mastuvu.info](http://mastuvu.info) a connu, une fois de plus, une progression dans le nombre de visites et de pages vues. Signe que la campagne de sécurité en transport scolaire demeure pertinente et d'actualité.

Nous avons également maintenu nos placements publicitaires sur Facebook et YouTube avec notre message «Arrête pas d'arrêter» destiné aux jeunes conducteurs.

## « Faits saillants »

- Message 15 secondes sur Facebook et YouTube
  - 317 892 vues de vidéos
  - 1 379 527 impressions
  - 25,89 % de taux de vues

## Nouveautés

Cherchant toujours de nouvelles façons de véhiculer nos messages de prévention, la Fédération a profité de la rentrée scolaire pour rappeler à la population que les autobus scolaires étaient de retour sur les routes. Cette fois-ci, ce sont les quotidiens électroniques soit La Presse +, La Presse mobile, les sites internet du groupe Capitale Média, The Gazette, le Journal de Québec et le Journal de Montréal, qui ont été mis à profit. Cette action a généré 2109101 impressions. ►

En 2016, nous avons ajouté une nouvelle cible à notre campagne soit les jeunes âgés de 16 à 24 ans. Un message spécifique a été développé pour rejoindre ces jeunes conducteurs afin de les sensibiliser à l'importance de s'immobiliser lorsque les feux clignotants d'un autobus scolaire sont en fonction. En 2017, nous avons innové en utilisant un nouveau canal de communication soit celui des influenceurs communément appelés «YouTubers». Les résultats ont été plus que satisfaisants pour une première expérience.

Nous devons également souligner l'augmentation d'activités régionales organisées par les divers comités de sécurité partout en province. Encore cette année, plusieurs se sont démarqués par leur originalité et leur créativité dans la façon de véhiculer les messages de prévention.

En 2018, il s'agira de la 30<sup>e</sup> édition de la campagne de sécurité. Le comité et la permanence de notre Fédération profiteront de cette occasion pour souligner notamment ces nombreuses années de sensibilisation et l'excellent bilan routier du transport scolaire. ■



# Événements **de la Fédération**

La Fédération organise annuellement des événements à des fins de formation ou pour stimuler l'industrie du voyage de groupe en autocar.



© NH Photographes

**BIENVENUE**  **QUÉBEC**

# Bienvenue Québec

C'est dans la région touristique de l'Outaouais que s'est déroulée la 28<sup>e</sup> édition de la bourse touristique Bienvenue Québec, organisée par la Fédération des transporteurs par autobus. Cette édition fut marquée par une forte participation de délégués nationaux et internationaux provenant notamment des États-Unis. Pas moins de 22 nouveaux acheteurs ont pris part à l'événement.

L'édition 2016 a donc dépassé les attentes en termes de participation. Au total, 385 délégués «vendeurs» ont présenté leurs produits et services aux 140 délégués «acheteurs» participant à Bienvenue Québec. Une centaine de personnes ont également participé à Bienvenue Québec dont les représentants des gouvernements du Québec et de l'Ontario, les partenaires et les commanditaires ainsi que les accompagnateurs.

Toujours dans l'esprit de se réinventer, l'organisation de Bienvenue Québec a innové avec son Salon découvertes qui offrait aux acheteurs participants la possibilité de rencontrer les représentants de trois réseaux de produits touristiques soit Aventure Écotourisme Québec, la Fédération des pourvoiries du Québec et Tourisme Autochtone Québec. Ils ont pu ainsi découvrir et se familiariser avec ces réseaux dans un décor représentatif de leurs produits respectifs. Cette activité s'ajoutait aux traditionnels déjeuners des acheteurs qui ont permis aux multiples associations touristiques régionales de présenter leurs nouveautés et leurs nombreux attraits pour les prochaines saisons touristiques.

Bienvenue Québec continue de jouer un rôle important dans la forfaitisation du Québec comme destination notamment pour les voyages de groupe. Il se transige en moyenne plus de 50 millions de dollars annuellement sur le parquet de la bourse. Les acheteurs qui participent à Bienvenue Québec font découvrir la belle province à plus de 200000 personnes, ce qui représente plus de 5700 autocars qui sillonnent les routes du Québec chaque année.

La Fédération remercie grandement les transporteurs qui participent ou s'impliquent dans cet événement notamment en offrant le service de navette aux délégués. ■



© NH Photographes



**COLLOQUE**  
**DES CONDUCTEURS**  
*D'AUTOBUS PROFESSIONNELS*

Rapport d'activités 2016-2017

# Colloque des conducteurs

La 5<sup>e</sup> édition du Colloque fut une fois de plus un franc succès. Gagnant en popularité, cette journée entièrement dédiée au métier de conducteur d'autobus a attiré pas moins de 140 conducteurs d'autobus, qui ont pris part aux différentes activités au Centre de formation en transport de Charlesbourg (CFTC).

Organisée conjointement avec Contrôle routier Québec et le CFTC, cette journée gratuite dédiée au métier de conducteur d'autobus a permis aux participants de s'informer et d'échanger avec divers intervenants de l'industrie du transport de personnes par autobus. Ils ont pu notamment assister à des conférences portant sur:

- Le «logbook» électronique: En apprendre davantage
- Le Guide du conducteur pour un véhicule MCI
- La nutrition: «Quoi choisir sur le menu?»
- Responsabilité du conducteur: Mythes et réalités (sous forme de panel de discussions)
- Le modèle H3-45 de Prevost

Encore cette année, un conducteur s'est vu remettre une bourse de 500\$ dans le cadre du concours d'habiletés Prevost où vingt conducteurs se sont disputé les honneurs. ■



**FONDATION**  
*DES TRANSPORTEURS PAR AUTOBUS*

# Fondation

En début d'année 2017, les administrateurs de la Fondation ont convenu de modifier l'appellation de la Fondation afin qu'elle soit plus représentative de l'ensemble des membres qui compose la Fédération des transporteurs par autobus. La nouvelle signature a été dévoilée par la présidente de la Fondation, Madame Caroline Vallée, lors de la soirée-bénéfice. Cette décision s'imposait, car les activités de la Fondation sont étroitement liées à la Fédération qui représente tous les secteurs du transport des personnes.

En 2016-2017, les administrateurs de la Fondation ont accepté 82 demandes d'aide pour la réalisation de projets divers. Depuis sa création, la Fondation a remis 360000\$ aux écoles du Québec. Le nombre de demandes ne cesse d'augmenter chaque année, ce qui oblige la permanence à innover pour trouver une activité annuelle de levée de fonds.

Ainsi, le 18 février 2017, la Fondation a organisé un Souper & Soirée dansante au restaurant Le Parlementaire de l'Assemblée nationale à Québec incluant des visites guidées du Salon Rouge et du Salon Bleu, ce qui a suscité l'intérêt des participants. Cette soirée fut un succès sans contredit et s'est tenue à guichet fermé!

La générosité des transporteurs, des fournisseurs et des partenaires aura permis d'amasser la somme de 20900\$ à cette occasion.

**Merci à nos généreux donateurs!**

# Personnel de la Fédération

30



**LUC LAFRANCE**  
Président-directeur général



**MADELEINE MAILHOT**  
Adjointe à la  
direction générale



**VALÉRIE CLOUTIER**  
Conseillère juridique  
et aux entreprises



**YVES BRASSARD**  
Conseiller en relations  
de travail et  
ressources humaines



**DIANE VILLENEUVE**  
Coordonnatrice  
aux événements



**KARINE PARENT**  
Chargée de projets  
aux événements



**CÉLINE MERCIER**  
Coordonnatrice à la  
comptabilité et  
à l'administration



**MIREILLE BÉLANGER**  
Adjointe aux relations de  
travail et services  
aux membres



**SYLVIE THIBAUT**  
Adjointe administrative



**MYLÈNE BERNARD**  
Conseillère en  
développement et  
à la promotion



**MARIE-CLAUDE BÉLANGER**  
Graphiste



**NATHALIE FOURNIER**  
Adjointe administrative

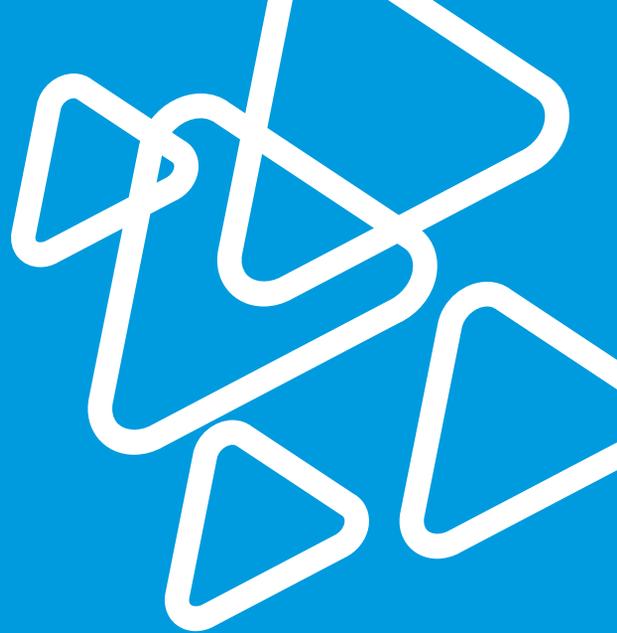


**MARTIN BUREAU**  
Directeur des  
communications et  
des affaires publiques



## La Fédération vous représente au sein de...

- Alliance de l'industrie touristique du Québec (AITQ)
- Camo-Route
- Comités multiples sur l'évaluation des PECVL
- Comité des programmes transport de personnes par autobus
- Comité sur la sécurité du transport des élèves
- Comité sur le programme d'excellence des conducteurs
- Conseil des partenaires de l'industrie touristique
- Contrôle routier Québec – Comité consultatif
- Table de concertation gouvernement-industrie sur la sécurité des véhicules lourds
- Table de consultation gouvernement-industrie sur les normes de charges et dimensions applicables aux véhicules routiers et à l'ensemble des véhicules routiers
- Table québécoise sur la sécurité routière
- Table concertation en transport collectif rural
- Via Prévention



**FÉDÉRATION DES TRANSPORTEURS PAR AUTOBUS**

5700, boulevard des Galeries, Bureau 250  
Québec, QC G2K 0H5

Téléphone : 418 476-8181 • Sans frais : 1 844 476-8181  
Télécopieur : 418 476-8177

**[federationautobus.com](http://federationautobus.com)**

